Notification No. 2024/091  
ANNEXE

**Questionnaire sur le commerce illégal d’hippocampes**

**A. INFORMATIONS GÉNÉRALES**

**Veuillez fournir des réponses aussi complètes que possible et utiliser de l’espace supplémentaire si nécessaire.**

|  |  |
| --- | --- |
| Pays |  |
| Période couverte par le présent rapport |  |
| Rôle de l’organisme qui remplit le présent questionnaire |  |
| Coordonnées de l’organisme (ou des organismes) qui remplit le présent questionnaire |  |
| Personne de contact (nom, courrier électronique, titre et fonction du poste) |  |

**B. MESURES DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE AU NIVEAU NATIONAL**

|  |  |
| --- | --- |
| **B.1** | Votre pays a-t-il organisé des activités de lutte contre la fraude au niveau national axées sur les hippocampes ou sur différents taxons, y compris les hippocampes ?  Oui Non  Si votre réponse est positive, veuillez fournir des informations supplémentaires, par exemple sur les aspects suivants :   1. des mesures visant à améliorer les activités de suivi, de détection et de lutte contre la fraude en matière d’hippocampes ont-elles été prises dans les zones côtières et aux points de transaction (p. ex., dans les marchés, sur Internet, dans les zones maritimes, dans les aéroports et les ports maritimes, etc.) ? 2. des inspections ou des opérations ciblant des marchés ou d’autres lieux dans lesquels pourraient s’effectuer un commerce illégal d’hippocampes ont-elles été menées ? 3. des technologies ou des mesures innovantes permettant d’améliorer la détection ou l’identification des hippocampes faisant l’objet d’un commerce illégal, telles que des applications médico-légales, des scans automatisés, des chiens détecteurs, etc. ont été utilisées ? 4. des pratiques exemplaires en matière de lutte contre le commerce illégal d’hippocampes ont-elles été repérées dans le cadre des activités de lutte contre la fraude menées dans votre pays ? |
| **B.2** | Si votre réponse à la question B.1 est négative, veuillez indiquer si vous prévoyez de mettre en place de telles activités à l’avenir et, dans l’affirmative, veuillez les détailler. |
| **B.3** | Les hippocampes sont-ils au cœur des évaluations des risques et de telles évaluations ont-elles été menées dans votre pays afin de développer des profils de risque propres aux hippocampes pour détecter et lutter contre le commerce illégal ?  Oui Non  Si la réponse est positive, veuillez donner des détails sur :   1. les activités et les mesures exécutées ; et 2. tout résultat positif obtenu grâce à de telles mesures et toute pratique exemplaire relevée. |
| **B.4** | Sur la base des données et informations dont vous disposez sur le commerce illégal d’hippocampes dans votre pays, y a-t-il des inquiétudes concernant des expéditions illégales d’hippocampes qui pourraient ne pas être détectées en raison de difficultés en matière de détection ? Par exemple, en raison des méthodes de contrebande ou d’expédition (p.ex. cachés dans des conteneurs d’expédition) ou de la forme sous laquelle l’espèce est commercialisée (p.ex., en poudre, ce qui rend son identification très difficile) ?  Oui Non  Si la réponse est positive, veuillez donner des détails ou des exemples d’inquiétudes particulières : |
| **B.5** | Vos autorités ont-elles observé des tendances en matière de commerce illégal d’hippocampes qui concernent votre pays ? Par exemple, dans votre pays, le nombre de saisies a-t-il augmenté ou diminué au fil du temps, la quantité de spécimens d’hippocampes détectés dans le commerce illégal a-t-elle augmenté ou diminué au fil du temps, quelles sont les espèces les plus fréquemment détectées dans le commerce illégal, y a-t-il des changements dans les espèces détectés dans le commerce illégal, y a-t-il des périodes spécifiques de l’année où les saisies sont plus fréquentes, ou y a-t-il d’autres tendances que vous souhaitez mettre en évidence ? |
| **B.6** | Quels sont les principales difficultés qui entravent ou nuisent à vos efforts de lutte contre le commerce illégal des hippocampes ? |

**C. COLLABORATION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE**

|  |  |
| --- | --- |
| **C.1** | Votre pays a-t-il collaboré bilatéralement avec d’autres pays ou mené des activités communes au titre d’initiatives régionales ou internationales axées sur la lutte contre le commerce illégal d’hippocampes ?  Oui Non  Si la réponse est positive, veuillez fournir des détails en la matière : |
| **C.2** | Si votre réponse à la question C.1 est négative, veuillez indiquer si vous prévoyez de mettre en place de telles activités à l’avenir et, dans l’affirmative, veuillez les détailler. |

**D. FACTEURS À L’ORIGINE DU COMMERCE ILLÉGAL D’HIPPOCAMPES**

|  |  |
| --- | --- |
| **D.1** | Des activités ont-elles été prises dans votre pays pour cerner les causes économiques et sociales ou les facteurs à l’origine du prélèvement et du commerce illégaux et non durables des hippocampes ? |

**E. ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS SUR LE COMMERCE ILLÉGAL**

|  |  |
| --- | --- |
| **E.1** | Votre pays a-t-il signalé toutes les saisies de spécimens d’hippocampes qui ont eu lieu sur son territoire entre 2016 et 2022 dans le cadre des rapports annuels sur le commerce illégal au Secrétariat CITES, comme l’exige la résolution Conf. 11.17 (Rev. CoP19) sur les rapports nationaux et comme l’encourage le paragraphe a) iii) de la décision 19.229 sur les hippocampes (*Hippocampus* spp.) ?  Oui Non  Si votre réponse est positive, veuillez noter que les données déjà fournies dans les rapports annuels CITES sur le commerce illégal ne doivent pas être déclarées à nouveau. Toutefois, si de nouvelles saisies ont été effectuées après la soumission de votre dernier rapport annuel sur le commerce illégal, nous vous demandons de les déclarer dans un fichier séparé en utilisant le format habituel du rapport annuel CITES sur le commerce illégal, disponible sur ce lien : [F-AITR-format-2023.xlsx (live.com)](https://view.officeapps.live.com/op/view.aspx?src=https%3A%2F%2Fcites.org%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2FEST%2FF-AITR-format.xlsx&wdOrigin=BROWSELINK). Veuillez également prendre note de la demande formulée à la question E.2.  Si votre réponse est négative, veuillez rendre compte de toutes les saisies de spécimens d’hippocampes effectuées dans votre pays depuis 2016 dans un fichier séparé, en utilisant le format habituel du rapport annuel CITES sur le commerce illégal ([F-AITR-format-2023.xlsx (live.com)](https://view.officeapps.live.com/op/view.aspx?src=https%3A%2F%2Fcites.org%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2FEST%2FF-AITR-format.xlsx&wdOrigin=BROWSELINK). Pour plus d’informations sur la manière de remplir le rapport, veuillez consulter l’annexe 2 de la [notification aux Parties n°  2023/132](https://cites.org/sites/default/files/notifications/F-Notif-2023-132.pdf), qui présente les [Lignes directrices pour l’élaboration et la soumission des rapports annuels CITES sur le commerce illégal](https://cites.org/fra/resources/reports/Annual_Illegal_trade_report) (novembre 2023). |
| **E.2** | Si des saisies importantes ont eu lieu dans votre pays, c’est-à-dire des saisies considérées comme importantes en raison de leur ampleur ou entre autres de la découverte de nouvelles méthodes ou de nouveaux itinéraires de contrebande, veuillez les décrire plus en détail et fournir des informations supplémentaires, par exemple sur :   1. le mode opératoire et/ou les modes d’expédition, méthodes de dissimulation et contenu des expéditions mixtes (notamment lorsque des hippocampes ont été saisis uniquement parce que d’autres espèces protégées/biens illégaux ont été ciblés) ; 2. les antécédents des contrevenants, à savoir leur nombre, leur nationalité et leur sexe et s’il existe des preuves de liens avec la criminalité organisée, en particulier dans le cas de grandes expéditions illégales contenant plusieurs espèces protégées ou d’autres biens illégaux ; et 3. les résultats des enquêtes et conclusions des poursuites/procédures judiciaires et condamnations y afférentes (dont les détails ne sont souvent disponibles qu’après que les saisies ont été signalées pour la première fois dans les rapports annuels sur le commerce illégal).   Si possible, veuillez fournir des liens permettant de consulter toute information relative à l’une de ces saisies (sites Web du gouvernement, communiqués de presse, etc.). |